

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'EVEQUE**

N ° Délibération : CCAS DEL 26 016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-six, le 9 juin, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué le 01 juin 2026, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annie BLONZ, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Annie BLONZ, Sylvie LAUTRU, Damienne FLEURY, Dominique BARRET, Françoise REMBOTTE, Pascale LEMAITRE, Elisabeth MARTINS DOS SANTOS

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mickaël JUIGNÉ, Sophie REIGNIER qui donne pouvoir à Annie BLONZ.

La secrétaire de séance : Damienne FLEURY

DEL 26-016 - Approbation du Compte de Gestion 2025 - résidence autonomie

Rapporteur : Sylvie LAUTRU

L'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2025 a été réalisé par le receveur en poste au Service de Gestion Comptable de Le Mans Métropole et Amendes. Le Compte de Gestion 2025 pour le budget de la résidence autonomie du Parc établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction M22 ;

Vu le Compte Administratif 2025 approuvé par le Conseil d'Administration ;

Considérant la concordance entre le Compte de Gestion 2025 du comptable assignataire et le Compte administratif 2025 de la résidence autonomie ;

Le rapporteur propose d'approuver le Compte de Gestion 2025 de la résidence autonomie.

VOTE: Les membres du Conseil d'Administration décident d'approuver la proposition, avec 1 abstention.

Nombre de membres en exercice : 9

Votants : 8

Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 1

Pour copie certifiée conforme.

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en préfecture ce jour.

Yvré l'Évêque, le 17 juin 2026

La Secrétaire de séance
Damienne FLEURY



La Vice-Présidente
Annie BLONZ



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
72530 YVRÉ L'ÉVÊQUE